SOGB

SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND BEREBY

****

Assemblée Générale Ordinaire du 07 juin 2010

****

Avis de convocation

****

Les actionnaires de la SO.G.B. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le lundi 7 juin 2010 à 11h00** à Abidjan à l'Hôtel NOVOTEL à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et rapport général des Commissaires aux comptes
2. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 438 et suivants de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice, quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
4. Affectation des résultats
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les documents prévus par la loi sont à la disposition des actionnaires quinze jours avant la date de l'assemblée :

- Au siège social de la SO.G.B. à San-Pédro
- Au bureau administratif de la SOGB à Abidjan (21, ancienne route de Bingerville, Abidjan-Cocody)
- A BICI-BOURSE, 1er étage – Tour BICICI au plateau

Les actionnaires ont le droit d'assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs actions sont inscrites sur les registres de la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée générale. Des formules de pouvoirs sont à la disposition des actionnaires au bureau administration et à BICI-BOURSE.

Le Conseil d'Administration